

CSA ministériel du 29 juin 2023

Un ordre du jour plus léger pour ce dernier CSA ministériel avant la trêve estivale, avec 2 points pour avis :

- L'élection des représentant.es du personnel au Conseil médical ministériel ;
- Un nouveau projet de décret modifiant le statut particulier des ingénieur.es des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat et créant un dispositif temporaire d'accès à ce corps ;

Et un troisième point sans vote : la présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2021

Parmi les différents sujets abordés dans sa déclaration liminaire, la FSU a évoqué la dissolution administrative du mouvement écologiste « les Soulèvements de la Terre » :

« Plutôt que de dissoudre les associations militant pour la prise en compte des questions écologiques, le gouvernement serait bien mieux inspiré d'apporter des réponses politiques, au niveau national comme international : mettre concrètement en œuvre un changement des paradigmes de production et de consommation pour réagir aux alertes répétées des expertes et des experts du GIEC.

La répression n'a jamais été une réponse appropriée et digne aux combats pour plus de justice et d'égalité et la FSU réaffirme ici son refus le plus profond de toute criminalisation du mouvement écologiste et social.

Dans un ministère auquel il incombe de mettre en œuvre des solutions d'atténuation à la hauteur des ambitions, d'adaptation face à l'accélération constatée de la notion d'urgence, il nous paraît important de dire à quel point il faut compter avec les collectifs issus de la société civile, véritables aiguillons pour nos politiques publiques, véritables acteurs des changements comportementaux et véritables pépinières de solutions. »

La FSU a évoqué également la question salariale pour rappeler qu'entre 2022 et 2023, la baisse des rémunérations au regard de l'inflation est de quasiment 6%. Les mesures catégorielles annuelles pourraient offrir une possibilité d'atténuer cette perte de rémunération. Mais celles-ci sont indigentes (0,4% de la masse salariale !) et la FSU conteste le choix fait par notre pôle ministériel de privilégier le CIA, part individuelle du régime indemnitaire. Elle propose également quelques ajustements concernant l'IFSE pour rendre le système plus juste, efficace et pérenne

La FSU est revenue sur la création du centre ministériel de gestion des payes (CMGP) : tromperie ?

Le parti pris de l'Administration de ne pas considérer le passage vers le CMGP comme un changement de poste avec les « tickets d'IFSE » correspondant pose de nombreux problèmes dans le temps pour toute personne qui au cours de sa carrière future voudrait revenir vers un service déconcentré.

Or, lors de la préfiguration, il a été affirmé qu'il n'y aurait pas de « ticket descendant » pour un ou une agente qui effectuerait une première mobilité du CMGP vers un service déconcentré hors Ile de France. Et ce n'est pas ce qui est écrit dans le document cadre signé du DRH.

La FSU a fait une proposition.

- Lire la [déclaration liminaire complète](#)

En réponse, le secrétaire général nous fait part qu'il a bon espoir de négocier une enveloppe catégorielle supplémentaire avec le Budget pour 2024.

Il confirme l'intérêt pour nos ministères de collaborer avec le tissu associatif et renvoie au discours du ministre Béchu devant France Nature Environnement (FNE).

Concernant le CMGP, le DRH reste droit dans ses bottes indiquant que ce qui est écrit dans le document cadre est conforme à ce qu'il a dit lors du CSA ministériel du 23 mai dernier.

Mais pas d'autres réponses à nos propositions !

Election des représentant.es du personnel au Conseil médical ministériel

Une liste complète représentative de l'équilibre des organisations syndicales au CSA ministériel avait été travaillée en amont par l'intersyndicale. Aucune autre candidature n'a été présentée.

Les 15 représentant.es de cette liste sont donc élu.es à l'unanimité.

La FSU a demandé que les droits liés à l'exercice de la fonction de ces représentant.es soient clarifiés.

- Explications sur les conseils médicaux ? Voir la [présentation](#) de l'administration
- Voir [la liste présentée et élue](#)

Projet de décret modifiant le statut particulier des ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat et créant un dispositif temporaire d'accès à ce corps

Ce point a déjà été examiné en CSA ministériel le 23 mai dernier : la FSU avait constaté à quel point ce projet n'avait pas été suffisamment concerté mais qu'il était cependant totalement cadencé !

L'administration le remet à l'ordre du jour, avec une proposition de modification suite aux remarques de la Fonction publique !...

La discussion montre que ce nouveau projet de décret est toujours aussi mal ficelé et le secrétaire général prend la décision de le retirer de l'ordre du jour.

Rapport social unique 2021

Même s'il est encore incomplet, la FSU note la richesse du document, qui commence à intégrer les établissements publics.

Consciente du volume de travail en amont pour aboutir à ce résultat, la FSU salue le travail des agent.es de la DRH ministérielle comme des services RH de proximité, qui dans les services et en établissement public, ont contribué à alimenter la base de données sociales et les remercie.

N'y consacrer qu'une heure en fin de CSA ministériel n'est pas un élément de juste reconnaissance en retour. Et ce document esquisse, à travers ses indicateurs, des trajectoires dont il serait utile de discuter dans un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines. (*)

La FSU demande d'en inscrire l'examen à l'ordre du jour des autres instances (CCAS, CMFP, FS-M) pour les thèmes relevant de leurs compétences. Ensuite, éclairé de leurs avis, un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines pourrait effectivement être organisé, sur une demi-journée ou plus, lors d'un prochain CSA ministériel.



Sne-FSU / SNUitam-FSU
104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37



(*) Parmi les éléments que nous relevons, et qui esquissent les bases d'un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines, nous notons :

Une inflexion forte sur les recrutements de contractuels :

Le nombre de contractuels recrutés sur emploi permanent (355) est supérieur au nombre de recrutement par concours externe (333) ; corrélé à l'âge moyen élevé de notre pôle ministériel, cela dessine une tendance inquiétante, d'autant plus que ceux sont essentiellement des CDD à plus de 90% et que le flux des CDIisations, même en augmentation, reste faible (83 en 2021).

- Pourquoi une telle faiblesse des concours externes ?

Sur la mobilité :

7638 postes publiés, mais :

- 43% des postes pourvus !!!
- 40% des postes n'ont fait l'objet d'aucune candidature ! (35% en A et jusqu'à 45% en C)

Ce qui pose la question de l'attractivité, avec un phénomène plus marqué sur les petites catégories et la région parisienne, et renvoie à la faiblesse des rémunérations, à l'accompagnement indemnitaire des mobilités, ...

Sur les promotions : un ascenseur social poussif, du fait de la faiblesse des taux de promotion.

Sur la formation :

Les indicateurs ne renseignent pas sur la mise en œuvre des objectifs de formation issus des politiques du ministère :

- Volet formation de la revue des missions
- Formations prévues dans les accords ministériels

Concernant les rémunérations :

Quels éléments sur la part indemnitaires de la rémunération ? Cela manque d'indicateurs sur le RIFSEEP...

- CIA : combien d'agent.es l'ont perçu ? Combien ne l'ont pas perçu ! Quel montant moyen ? quel mini/maxi ? Par catégorie et par filière
- IFSE : par catégorie et par filière : quel montant moyen ? mini/maxi ? ...

Organisation et temps de travail :

- Le faible nombre de services (et d'EP) ayant adopté une charte des temps nécessite plus que jamais la mise en œuvre et la généralisation de l'accord ministériel sur le droit à la déconnexion !
- Un volume d'heures écrêtées équivalent à 218 ETP ;
- Un volume d'heures supplémentaires équivalent à 570 ETP dont 71% pour des agent.es de catégorie C



Sne-FSU / SNUitam-FSU
104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37

